

DIMANCHE
22 Mars 2020



**5ème Marche
Populaire
Internationale
Marche du
Printemps**

Membre de la FFSP
n°F1325
Visa FFSP
N°2020-08-276-T
Internet :
<http://www.ffsp.fr>
r ✉ :
contact@ffsp.fr

facebook.com/ivv.f

Je Marche Propre !
Il n'y a plus de
gobelets jetables
sur les parcours
Demandez votre
gobelet consigné*
*Caution
récupérable au
retour de votre
marche

THELONNE
**(Salle des Fêtes, rue du
fond de la Tanette)**
FRANCE - Ardennes

Venez marcher pour la **Lutte**
Contre le Cancer du Sein
sur **les 7 Kms**

Pour chaque marcheur des 7 kms **1€**
reversé à la ligue contre le cancer

Parcours de 7-10-15-20-30km

Agrément ministériel
national
Du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique
Par arrêté N°012156 du 2 août 2001



Groupama



C.S.A.C. BUDO THELONNE & LES POTES

DIMANCHE
22 Mars 2020



**5ème Marche
Populaire
Internationale
Marche du
Printemps**

Membre de la FFSP
n°F1325
Visa FFSP
N°2020-08-276-T
Internet :
<http://www.ffsp.fr>
r ✉ :
contact@ffsp.fr

facebook.com/ivv.f

Je Marche Propre !
Il n'y a plus de
gobelets jetables
sur les parcours
Demandez votre
gobelet consigné*
*Caution
récupérable au
retour de votre
marche

THELONNE
**(Salle des Fêtes, rue du
fond de la Tanette)**
FRANCE - Ardennes

Venez marcher pour la **Lutte**
Contre le Cancer du Sein
sur **les 7 Kms**

Pour chaque marcheur des 7 kms **1€**
reversé à la ligue contre le cancer

Parcours de 7-10-15-20-30km

Agrément ministériel
national
Du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique
Par arrêté N°012156 du 2 août 2001



Groupama



Départ et arrivée	salle des fêtes Rue du fond de la Tanette Thelonne 08350 (France)	
Horaires	Départ de 7 h00 à 13h pour les 20 et 30 km Départ de 7 h00 à 15h00 pour les 7-10-15 km Arrivée limitée à 18 heures	
Parcours	sans difficultés particulières. Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.	
Licence de participation	La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 2€ . Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.	
Préinscriptions Inscriptions	Avant le 18 MARS 2020 VAN COPENOLLE Pierre André 4, rue de la maison du Roy 08450 Bulson Téléphone: 03.24.26.81.03 Email : pierre.van-copenolle@orange.fr	ABRILLE Mathilde Rue du cimetière 08450 BULSON Tél : 0324266293 Email : vancopenolle-mathilde@yahoo.fr

INFORMATION AUX MARCHEURS	
Assurance	La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA L'inscription à la manifestation vaut une déclaration de bonne santé.
Ravitaillement	Boissons et petites collations gratuites aux points de contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée. <u>Repas chaud à réserver avant le départ</u> (Entrée, cacasse à cul nu, pain, dessert) sandwich, gaufres pâtisserie
Avis importants	Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
Secourisme	Premiers secours : <u>A mettre en place par l'association dès le départ.</u> Urgence : 112 La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal

Départ et arrivée	salle des fêtes Rue du fond de la Tanette Thelonne 08350 (France)	
Horaires	Départ de 7 h00 à 13h pour les 20 et 30 km Départ de 7 h00 à 15h00 pour les 7-10-15 km Arrivée limitée à 18 heures	
Parcours	sans difficultés particulières. Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.	
Licence de participation	La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 2€ . Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.	
Préinscriptions Inscriptions	Avant le 18 MARS 2020 VAN COPENOLLE Pierre André 4, rue de la maison du Roy 08450 Bulson Téléphone: 03.24.26.81.03 Email : pierre.van-copenolle@orange.fr	ABRILLE Mathilde Rue du cimetière 08450 BULSON Tél : 0324266293 Email : vancopenolle-mathilde@yahoo.fr

INFORMATION AUX MARCHEURS	
Assurance	La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA L'inscription à la manifestation vaut une déclaration de bonne santé.
Ravitaillement	Boissons et petites collations gratuites aux points de contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée. <u>Repas chaud à réserver avant le départ</u> (Entrée, cacasse à cul nu, pain, dessert) sandwich, gaufres pâtisserie
Avis importants	Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
Secourisme	Premiers secours : <u>A mettre en place par l'association dès le départ.</u> Urgence : 112 La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal